

Documents requis au moment de la demande à Téléfilm Canada

Programme d'aide à la diffusion en salle

- Pour faire une demande, veuillez remplir le formulaire en ligne et télécharger les documents ci-dessous par l'entremise de Dialogue : <https://telefilm.ca/fr/se-connecter>
- **IMPORTANT:** tous les documents requis doivent être fournis avec le formulaire de demande au moment du dépôt de la demande. Les requérants seront informés si leur demande est incomplète et disposeront d'un délai de **cinq (5) jours ouvrables** pour soumettre les documents manquants, à défaut de quoi la demande pourrait être considérée comme non admissible.
- Pour plus d'informations sur comment soumettre une demande, veuillez vous référer au **Guide d'information essentielle** et à la **liste de vérification pour le dépôt** disponibles sur la [page web](#) du Programme.
- Téléfilm se réserve le droit d'exiger des informations supplémentaires à tout moment.
- Veuillez noter que les liens vers des services d'hébergement de fichiers en ligne, tels que Dropbox, Google Drive, OneDrive, CloudMe, Sugar Sync, etc., ne sont pas acceptés.

	DOCUMENT	REQUIS DANS LES CAS SUIVANTS	DESCRIPTION (personnaliser et saisir le nom du document dans le champ texte du formulaire de demande)	TYPE (sélectionner dans le menu déroulant)
1.	Documents de constitution Pour le requérant et la(les) compagnie(s) mère(s), le cas échéant.	S'il y a eu un changement depuis la dernière soumission à Téléfilm	Documents de constitution_ Nom de la société requérante	Documents de constitution en société
2.	Déclaration de renseignements corporatifs <i>Nouveau en 2025-2026 : La Déclaration de renseignements corporatifs de la société requérante, de ses actionnaires et de ses administratrices et administrateurs est maintenant un formulaire électronique qui se trouve dans une nouvelle section de Dialogue, intitulée « Renseignements corporatifs »</i>	Toutes les demandes	N/A	N/A

	<p><i>sous Mes organisations. Veuillez remplir cette nouvelle section pour la société requérante et, le cas échéant, pour les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une entreprise. Notez que seuls les membres ayant accès au profil de l'Organisation (généralement les administrateurs) peuvent accéder à cette section. Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur sur les renseignements corporatifs pour plus de détails.</i></p>			
3.	<p>Formulaire de déclaration des films canadiens diffusés au cours de la période de référence</p> <p><i>Formulaire disponible sur la page web du programme. Aucun autre type de document n'est accepté.</i></p>	Toutes les demandes	Déclaration des films canadiens_ Nom du cinéma	Déclaration